



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le mercredi 15 juin 2005 — Vol. 38 N° 84

Élection du président et du vice-président

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	15,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le mercredi 15 juin 2005 — Vol. 38 N° 84

Table des matières

Élection du président, M. Normand Jutras	1
Élection du vice-président, M. Claude Bachand	1

Intervenants

M. Michel Bissonnet, président de l'Assemblée
M. Normand Jutras, président de la commission

M. Marjolain Dufour
M. Jean Rioux

Le mercredi 15 juin 2005 — Vol. 38 N° 84

Élection du président et du vice-président

(Douze heures quarante-quatre minutes)

Le Président (M. Bissonnet): À l'ordre, s'il vous plaît! Il y a quorum. Je déclare ouverte la Commission de l'économie et du travail. Le mandat de cette séance est de procéder, conformément à l'article 134 du règlement, à l'élection du président et du vice-président de la commission.

Conformément à l'article 127 du règlement, la Commission de l'Assemblée nationale a décidé hier que la présidence de cette commission revenait à un membre du groupe parlementaire formant l'opposition officielle et que le poste de vice-président... — je suis fatigué parce que je marche d'un bout à l'autre — ...

Des voix: Ha, ha, ha!

Le Président (M. Bissonnet): ...revenait à un membre du groupe parlementaire formant le gouvernement.

Selon l'article 135 du règlement, «le président et le vice-président de chaque commission sont élus à la majorité des membres de chaque groupe parlementaire».

Élection du président, M. Normand Jutras

Je suis prêt à recevoir des propositions pour le poste de président. M. le député de René-Lévesque.

M. Dufour: Merci, M. le Président. Alors, conformément à notre règlement, je propose que le député de Drummond, M. Normand Jutras, soit élu de nouveau président de la Commission de l'économie et du travail pour la durée de son mandat.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Il n'y a pas d'autre proposition.

Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Bissonnet): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée? Adopté.

Je déclare donc le député de Drummond président de la Commission de l'économie et du travail. Et je lui cède le fauteuil pour élire le vice-président.

Le Président (M. Jutras): Alors, maintenant, je...

Des voix: ...

Le Président (M. Jutras): S'il vous plaît! Maintenant, je vais recevoir les candidatures pour le poste de vice-président. Oui, M. le député d'Iberville.

Élection du vice-président,
M. Claude Bachand

M. Rioux: Oui. Conformément à notre règlement, je propose M. Claude Bachand, député d'Arthabaska, à titre de vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

Le Président (M. Jutras): Est-ce qu'il y a d'autres propositions? Non?

Alors, est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant le gouvernement, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Jutras): Est-ce que, de la part du groupe parlementaire formant l'opposition officielle, cette proposition est adoptée?

Des voix: Adopté.

Le Président (M. Jutras): Alors, je déclare donc le député d'Arthabaska élu vice-président de la Commission de l'économie et du travail.

Et les travaux de la Commission de l'économie et du travail sont ajournés sine die.

(Fin de la séance à 12 h 46)